

ACTIONS HUMANITAIRES ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT INTEGRE



Ahadi-RD Congo

Enregistré sous le N° JUST/SG/20/1066/2014 (N° F.92/22.403) au Ministère
National de la Justice et Droits Humains à KINSHASA

ONG de droit Congolais agissant à caractère humanitaire et d'aide au développement

Tél : (+243) 998 390 985, 815 865 557; E-mail ; ahadirdc@gmail.com

RAPPORT SUR LA MISE A JOUR DES BESOINS HUMANITAIRES DANS LA LOCALITE DE MULINDE/ZONE DE SANTE DE KAYNA, AU SUD DU TERRITOIRE DE LUBERO

Réalisée du 08 au 09 mars 2018

Source de financement : Fonds propre de AHADI-RD Congo

RAPPORT SUR LA MISE A JOUR DES BESOINS HUMANITAIRES DE DANS LA LOCALITE DE MULINDE/ZONE DE SANTE DE KAYNA, AU SUD DU TERRITOIRE DE LUBERO

I. Brève présentation de MIRIKI

Le Village de MIRIKI est le Chef-lieu de la Localité de MULINDE du Groupement d'ITALA dans la Chefferie de BATANGI située au Sud du Territoire de LUBERO, au Nord de la Province du Nord-Kivu.

La Localité de MULINDE est située à 32 km à l'Ouest de KAYNA. Elle est limitée à l'Est par la Localité BWIRIMA, au Sud par la localité BURUNDULE au Nord-Ouest de KANYABAYONGA/Chefferie de BWITO en Territoire de RUTSHURU et au Nord par KYANDEREMA. Les autres villages de cette Localité sont : KIMAKA, MUKUMOMONE, KANYAVYUNZA, MUKEVERWA.

La population de cette Localité à laquelle appartient MIRIKI est couverte par **2 Aires de Santé** qui sont celles de **MIRIKI** et celle de **MULINDE** appartenant à la **Zone de Santé de KAYNA**. Cette population est estimée à **23067 habitants** répartis par Aire de Santé comme repris ci-après :

N°	NOM DE L'AIRE DE SANTE	POPULATION COUVERTE
15	AS MIRIKI	9501
16	AS MULINDE	13566
Total		23067

Cette population qui vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage est déjà retournée à 100% sauf à KAGHUMO où il n'y a que quelques ménages et où le Chef de village n'a pas été retrouvé au passage de l'Equipe AHADI-RD Congo en mission d'évaluation.

Aussi, dans l'Aire de Santé de MIRIKI, la population n'est pas éclatée par village comme l'IT était absent. L'équipe s'est entretenue avec son Comptable.

Accessibilité physique :

MIRIKI a deux voies d'accès (routes de desserte agricoles) qui sont celle de KAYNA-LUOFU-MIRIKI longue de **32 km** et celle de de KANYABAYONGA-MIRIKI (longue d'environ **12 km**). Le tronçon routier MIRIKI-KANUNE long de **12 km** et reliant l'Est du Territoire de WALIKALE au Sud de celui de LUBERO via MIRIKI est en état de délabrement avancé. Cette route alimentait MIRIKI en haricot et autres produits vivriers provenant des Localités KANUNE 1 en Territoire de LUBERO et KANUNE 2 du Groupement d'IKOBO (Zone de Santé de PINGA) en Territoire de WALIKALE mais à présent, il est impraticable.

Composition de l'équipe d'évaluation

Une équipe composée de 2 agents de l'ONG AHADI-RD Congo (tous hommes) a réalisé cette évaluation.

Personnes rencontrées et contactées sur terrain et leurs contacts :

1. Mr PILIPILI, Président du Comité des Déplacés : 0977625235 ;
2. Mr KAVANGANIA, Membre de la Société civile : 0992595594 ;
3. Mr KIBASUWAMU, Membre de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) : 0977017178 ;
4. Mr le Directeur de l'EP PITAKONGO : 0971774202 ;
5. Mr l'Infirmier Titulaire (IT) du CS MULINDE : 0991838343 ;
6. Mr l'Infirmier Titulaire (IT) du CS MIRIKI : 0996580089

II. Contexte et justification

Présence de 219 ménages déplacés signalée à Miriki, au Sud-Lubero (**Identifiant eHTools 1933**).

A la réunion du Sous-Cluster NFI qui s'est tenue à Beni le 22 février 2018, l'ONG nationale AVOPROS a rapporté la présence de **219 ménages déplacés** arrivés à Miriki, une localité située à l'extrême sud du Territoire de Lubero le **14 décembre 2017**. Ils proviennent des localités et villages d'Ilobora, Kingetse, Lusuli, Birundule et Butsi, en Territoire de Rutshuru, suite aux assassinats et incendies des maisons perpétrés par les groupes armés d'obédience tribale Nyatura (pour les hutus) et UPDI/Mazembe (pour les nande).

La mission d'évaluation multisectorielle qui avait été menée par l'ONG AHADI-RD Congo dans la localité de MULINDE/ZONE avait prouvé que la population de cette localité (23067 habitants) est déjà retournée.

Rappelons ici, que les habitants de cette localité avaient fui une incursion des hommes armés le 23 juillet et des affrontements entre deux groupes armés aux dates 15 et 16 septembre 2017. Ces attaques ont provoqué le déplacement de toute la population de Miriki/Mulinde vers les localités voisines de Luofu, Kayna, Kirumba et Kanyabayonga où cette dernière n'a bénéficié d'aucune assistance humanitaire.

Des importants besoins d'assistance humanitaire se sont faits sentir dans cette zone de retour notamment dans les secteurs de :

- Sécurité alimentaire
Le séjour de la population de Miriki/Mulinde en zones de déplacement leur a fait rater la saison culturale d'août et septembre, signale l'Inspecteur Agricole du Territoire de Lubero. Cela a pour conséquence la hausse des prix des denrées alimentaires enregistrée aujourd'hui. A titre illustratif, le prix de 100 kg de farine de manioc est passé de 32000 FC à 50000 FC, et celui de 100 Kg de haricot est passé de 42000 FC à 98000 FC. La difficulté de se procurer les produits de première nécessité aggrave la vulnérabilité de la population de Miriki/Mulinde.
- Education
L'effectivité de la rentrée scolaire 2017-2018 dans la localité de Mulinde ayant connu un retard d'au moins un mois, la nécessité d'y organiser des cours de rattrapage en faveur des enfants dans les écoles s'impose. D'autres besoins en NFI, en eau, hygiène et assainissement ont été identifiés.

Ainsi, toute organisation humanitaire intéressée et ayant la capacité d'apporter une aide humanitaire à **Miriki/Mulinde devrait, naturellement, organiser une évaluation technique dans son secteur d'intervention pour sauver des vies dans cette zone de retour.**

Pour sa part, en date du 02 novembre 2017, OCHA-BENI a élaboré et diffusé l'**ELEMENT DE PLAIDOYER NUMERO 003/017** portant besoin d'assistance humanitaire en faveur de 23067 personnes retournées dans la localité de Miriki/Mulinde, à l'extrême sud du territoire de Lubero et adressé aux Clusters Sécurité Alimentaire, Eau, hygiène et assainissement, Education, NFI mais, pendant que le positionnement des acteurs humanitaires pour apporter la réponse en faveur de cette population longtemps marginalisée restait encore attendu, cette zone a accueilli d'autres populations provenant des zones environnantes (des Territoires de RUTSHURU, WALIKALE et LUBERO-même) où elles aussi ont fui les exactions perpétrées par les Forces et Groupes armés.

III. Objectifs de l'évaluation

Comprendre le mode de vie des populations déplacées et retournées dans la Localité de MULINDE en général et des Aires de Santé de MIRIKI et MULINDE en particulier ainsi que les différents problèmes auxquels ces dernières sont confrontées.

IV. Résultats attendus

- Le mode de vie des déplacés et retournés dans la Localité de MULINDE en général et des Aires de Santé de MIRIKI et MULINDE en particulier ainsi que les différents problèmes auxquels ils sont confrontés sont compris et documentés ;
- Les besoins et gaps humanitaires non couverts dans les Aires de Santé de MIRIKI et MULINDE sont identifiés et portés à la connaissance des acteurs humanitaires qui peuvent s'y référer lors de la prise de décision quant à l'intervention nécessaire y orienter.

V. Durée et période de l'évaluation

Cette évaluation a été réalisée du **08 au 09 mars 2018**, soit **2 jours** au total.

VI. Synthèse de la situation humanitaire générale dans la Localité de MULINDE

VI.1. Sécurité et protection :

Sur le plan sécuritaire, la situation est relativement calme dans la Localité de MULINDE. Cependant, des cas de vol des biens de la population par des éléments Mayi Mayi basés à KIMAKA, à 5 km de MIRIKI continuent à être signalés dans les environs. A l'interne, la sécurité est assurée par les l'armée loyaliste (FARDC) et la Police Nationale Congolaise (PNC). Cette entité connaît également la présence des éléments de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR).

VI.2. Mouvements des populations

Durant la période allant de **début novembre 2017** au **07 janvier 2018**, la Localité de MULINDE a accueilli **717 ménages déplacés, soit 4381 personnes dont les enfants sont plus majoritaires (3664, soit 83,6%)** qui y sont arrivés en **3 vagues** alors que sa population (**23067 personnes**) venait à peine de retourner. Parmi ces déplacés, il y a plu

Les déplacés venus de MUTANDA, KIKUKU, KATEKU, CHAALA et MIRANGI ont fui les attaques des MAYI MAYI MAZEMBE contre les MAYI MAYI NYATURA tandis que tous ceux qui sont venus de NANZALE et NGOROKA ont fui les affrontements entre les MAYIMAYI NYATURA et les FDLR.

Le déplacement de ceux qui sont arrivés du début de novembre 2017 au 07 janvier 2018 a été causé par l'incendie de leurs maisons, cas des villages MIRANGI, MINE et KIKUKU où les MAYI MAYI NYATURA et les FDLR avaient incendié 130 maisons et tué un civil en octobre 2017.

De même pour le mois de janvier où on avait encore tué des gens pendant qu'on faisait payer aux paysans qui voulaient se rendre aux champs 1000Fc pour leur passage à des barrières érigées par des inciviques. A cela s'ajoute le jeton que les ménages sont contraints de payer mensuellement en faveur de ces groupes armés dans ces entités.

Ces vagues des déplacés accueillies dans la Localité de MULINDE sont présentées dans le tableau ci-après :

Identification de la zone d'accueil							Informations sur les zones (lieux) de provenance et sur les raisons de déplacement
Identification du site (Village) d'accueil	Informations sur l'arrivée des IDPs, selon les vagues		Localité	Chefferie	Groupement	Zone de Santé	
	Vague et période d'arrivée	Nbre des ménages					
Aires de Santé de MIRIKI et MULINDE	1 ^{ère} vague (début novembre 2017.	383	MULINDE	BATANGI	ITALA	KAYNA	Ces déplacés sont venus de KIKUKU (30 ménages), MINE (111 ménages), KISHISHE (53 ménages), MUTANDA (54 ménages), NGOROBWA (25 ménages), KATEKU (45 ménages), CHAALA (22 ménages), NYANZALE (18 ménages), KIBIRIZI (16 ménages) et KASHALIRA (9 ménages). Ces ménages sont composés de 383 personnes adultes dont 83 hommes et 300 femmes ainsi que 1600 enfants dont 715 garçons et 885 filles , soit un nombre total de 1983 personnes ;
	2 ^{ème} vague (du 05 au 14 décembre 2017)	125	MULINDE	BATANGI	ITALA	KAYNA	Ces déplacés sont venus de MIRANGI (56 ménages), BIRUNDULE (23 ménages), CHAALA (10 ménages), KASHALIRA (17 ménages), KIKUKU (19 ménages). Ces ménages sont composés de 125 personnes adultes dont 37 hommes et 88 femmes

							ainsi que 750 enfants dont 340 garçons et 410 filles , soit un nombre total de 875 personnes ;
	3 ^{ème} vague (du 04 au 07 janvier 2018)	209	MULINDE	BATANGI	ITALA	KAYNA	Ces déplacés sont venus de IOBORA (32 ménages), KINGETE -64 ménages), LUSULI (47 ménages), BIRUNDULE (37 ménages), BUTSI (29 ménages). Ces ménages sont composés de 209 personnes adultes dont 68 hommes et 141 femmes ainsi que 1314 enfants dont 596 garçons et 718 filles, soit un nombre total de 1523 personnes. Ils ont fui à cause des multiples affrontements des Groupes armés ainsi que le paiement de jeton de 1000 Fc exigé à la population qui se rend au champ dans leurs lieux de provenance respectifs, pour la plupart et ont été accueillis dans les Quartiers MUHONGO (83 ménages), KAHEMBE (62 ménages, KASUNGWA (43 ménages) et MWENDABANDU (21 ménages)

- **Santé et Nutrition :**

La population de la Localité de MULINDE est couverte par deux Aires de Santé qui sont MIRIKI et MULINDE. L'Aire de Santé de MULINDE est appuyée par l'ONG Internationale MEDAIR tandis que l'Aire de Santé de MIRIKI n'est pas appuyée. Pas de prise en charge de la malnutrition dans cette Aire de Santé

La population de l'Aire de Santé de MIRIKI est estimée à 9501 habitants. Cette Aire de Santé dispose d'un Poste de Santé situé dans le village KAUMO.

La population de l'Aire de Santé de MULINDE est estimée à 13566 habitants. Cette Aire de Santé dispose de 3 Postes de Santé qui sont MWNGALYANO, KIMAKA et TUMAINI LETU. Selon l'IT de cette Aire de Santé, le Poste de Santé de KIMAKA ne fonctionne plus suite à l'insécurité qui sévissait dans ce milieu.

Comme déjà dit dans le rapport sur l'évaluation précédente, la promotion de la santé maternelle et infantile est un secteur qui nécessiterait une attention particulière des acteurs intéressés par ces Aires de Santé où, comme dans toutes les autres de la Zones de Santé de KAYNA, les enfants malnutris sont amenés aux tradi-praticiens qui les séquestrent inutilement suite au manque d'intrants nutritionnels dans la Zone de Santé et à l'insuffisance dans l'encadrement des parents en vue de la promotion de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et de la CPS. Il y a extrême nécessité de la redynamisation des Comités de Développement Sanitaire (CODESA) ainsi que d'un accompagnement adéquat des activités des Relais Communautaires.

- **Education :**

L'évaluation précédente avait prouvé que les enfants de MIRIKI et ses environs sont accueillis dans 9 Ecoles Primaires et 2 Ecoles secondaires qui sont l'Institut MULINDE et l'Institut MIRIKI. Certaines avaient bénéficié de la réhabilitation/construction des salles de classe et latrines par l'ONG Internationale NRC. Cependant, il se pose un réel problème quant à ce qui est de la scolarisation des enfants sur cette zone où la quasi-totalité des parents devenus plus vulnérables ne parvient même plus à réaliser un paiement d'un dollar américains (1\$) par mois pour chaque enfant régulièrement inscrit à l'école alors que les enseignants dans toutes ces écoles sont non mécanisés et non payés par l'Etat Congolais, en grande majorité.

Dans la Localité de MULINDE, les écoles primaires sont réparties d'après deux Aires de Santé comme suit :

- A) Dans l'Aire de Santé de MIRIKI il y a : l'EP KAGHUMO, EP PITAKONGO, EP VUROLE, EP MIRIKI, EP MWENDABANDU et EP MURANDYA
- B) Dans l'Aire de Santé de MULINDE il y a : l'EP KYAMBULI, l'EP KIMAKA et EP KITOLU

Aussi, il y a nécessité d'organiser une évaluation approfondie de la situation de l'éducation au Sud du Territoire de LUBERO en général et dans la Localité de MULINDE en particulier car certaines de ses écoles ne réunissent pas toutes les conditions comme celles liées à la sanitation, conditions pédagogiques non réunies, infrastructures, mobiliers et matériels didactiques,...mais aussi, l'effectivité de la rentrée scolaire 2017-2018 à MIRIKI et ses environs ayant connu retard d'au moins un mois, il y a extrême nécessité d'y organiser des cours de récupération pour la remise à niveau pour tous les enfants régulièrement inscrits surtout à l'école primaire, mais aussi, la formation des enseignants en matière d'éducation situation urgence. Les Comités des Parents nécessitent aussi d'être renforcés/capacités en matière de gestion d'une école.

Il y a nécessité de la mise en place des brigades scolaires pour la promotion de l'hygiène dans toutes ces écoles primaires et d'un Plan de Réduction des Risques dans chacune de ces dernières.

Il y a aussi besoin d'y organiser des Centres de Rattrapage Scolaire pour les enfants non scolarisés et déscolarisés dont l'âge va de 8 à 14 ans mais aussi, des Centres d'alphabétisation et apprentissage des métiers pour ceux de 15 à 17 ans et les jeunes désœuvrés.

A ce jour, il est constaté que 9 écoles primaires et 5 écoles secondaires encadrent difficilement les écoliers dans la Localité de MULINDE vu l'effectif majoritaire des enfants des déplacés dont personne n'assure la prise en charge. Par exemple, à l'EP PITAKONGO, il y a 80 écoliers déplacés. Plusieurs autres enfants, adolescents et jeunes déplacés dont les parents n'ont pas de moyens ne vont pas à l'école.

- **WASH :**

Dans l'Aire de Santé de MIRIKI, il y a une adduction d'eau opérationnelle dont l'année de réalisation est 2012 par l'ONG nationale CPROSAN avec l'appui financier de l'ONG Internationale AAA. La longueur de cette adduction est de 5,5 km avec une capacité du réservoir de 65 m³. Elle alimente 15 bornes fontaines publiques et 7 bornes fontaines privées. Selon le Chef d'Antenne de SNHR/Site de LUBERO, cette adduction dessert 10000 personnes sur l'ensemble de la population de la Localité MULINDE. L'Aire de Santé de MULINDE a de sérieux problèmes d'eau potable.

- Des 18 bornes fontaines réalisées par l'ONG CEPROSAN en 2012, 2 ne fonctionnent plus ;
- Présence de quelques latrines ayant été construites par l'ONG SOLIDARITES INTERNATIONAL en 2015 ;
- Insuffisance des latrines et douches au Centre de Santé de MIRIKI. Ce Centre de Santé ne dispose que de 2 portes de latrine et 2 portes de douche construites par l'ONG Internationale MERLIN en 2012 ;
- Manque des latrines et douches familiales hygiéniques dans la communauté ;
- Manque de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

- **NFI/Abris et AME :**

Tous les déplacés ayant été accueillis dans la Localité de MULINDE sont dans des ménages d'accueil mais ces derniers ont des besoins en NFI et AME très criants. Il en est de même des retournés (population autochtones) dont la quasi-totalité des biens des ménages avait été pillée pendant et après les affrontements à répétition dans les Aires de Santé de MIRIKI et MULINDI. D'où le besoin criant en AME en faveur de tous ces derniers. A cela, il faudra ajouter les fournitures scolaires (y compris les uniformes) pour tous les élèves.

- **Sécurité Alimentaire**

Comme déjà souligné dans le rapport de l'évaluation précédente réalisée par AHADI-RD Congo, la hausse des prix des denrées alimentaires fait une préoccupation majeure dans toute la région Sud du Territoire de LUBERO et la Localité de MULINDE n'en est pas épargnée. La population retournée de cette Localité dont l'Aire de Santé de MIRIKI fait partie connaît une insuffisance alimentaire à cause de l'inaccessibilité des champs suite à l'insécurité dans ses environs. D'où la hausse des prix des denrées alimentaires sur son marché où un sac de 100kg de farine de manioc est passé de 32000Fc à 50000Fc alors que celui de 100kg de haricot est passé de 42000Fc à 98000Fc aujourd'hui, pour ne citer que cela. Les déplacés accueillis dans cette Localité est confrontée aux mêmes réalités et ne savent pas à quel point se vouer. Ces mauvaises conditions de vie des déplacés et retournés de la Localité de MULINDE dont toutes les sources de revenu ont été anéanties inquiètent au plus haut niveau à tel point que si aucune assistance alimentaire urgente n'y est faite, il y a risque de commencer à

y enregistrer des pertes en vies humaines dans les tout prochains jours, surtout chez les enfants de moins de 5 ans et ceux régulièrement inscrits à l'école.

VII. Conclusion

Il est important de rappeler que les populations de la Localité de MULINDE s'étaient déplacées massivement durant la période de mai à août 2017 où elles ont fui les affrontements entre les MAYI-MAYI NDUMA et MAZEMBE sur leur zone et ont été accueillies à MIGHOBWE (pour ceux qui ont quitté le village MIRIKI) et à KANYABAYONGA, pour la plupart (pour ceux qui ont quitté les villages KIMAKA, BUNYANGINGI et BUSANGA). Pendant plus de 3 mois, ces dernières n'ont bénéficié d'aucune assistance humanitaire et leurs enfants en âge scolaire comme ceux en âge préscolaire n'ont bénéficié d'aucun encadrement dans leurs lieux de refuge.

Les déplacés vivent dans les familles d'accueil. Certains ménages qui s'auto-prennent en charge vivent des travaux journaliers.

Toutes ces populations ont besoin d'une assistance multisectorielle rapide, un accent particulier nécessitant d'être mis sur l'assistance alimentaire, les NFI/AME ainsi que sur l'éducation et la protection des enfants. Elles nécessitent aussi une forte sensibilisation en vue de la promotion de la paix et de la cohésion sociale dans la communauté car il y a plusieurs ethnies dont les BANANDE, les Banyaga, les Banyabwisha et les Bakovo.

VIII. Recommandations

La pertinence des besoins humanitaires et de la protection des populations déplacées et retournées sur cette zone évaluée, nous réitérons les principales recommandations ci-après :

A) Au Gouvernement Provincial du Nord-Kivu :

De pacifier totalement et durablement le Territoire de LUBERO en général et le Groupement d'ITALA et ses environs, en particulier pour garantir l'équilibre et le développement de la population.

B) A la communauté humanitaire :

- D'apporter une assistance multisectorielle urgente en faveur de ces retournés en mettant un accent particulier sur les Secteurs d'assistance alimentaire, d'Articles Ménagers essentiels (AME), d'Education couplée à la protection des enfants ainsi que de WASH (Eau, hygiène et Assainissement) ;
- D'appuyer l'évaluation approfondie de la situation de l'éducation au Sud du Territoire de LUBERO en général et dans la Localité de MULINDE en particulier en vue d'y clarifier les besoins réels nécessitant des réponses d'urgence en utilisant la **Fiche d'enquête Ecole** du **Cluster Education**.
- D'appuyer des projets de promotion des moyens de subsistance et d'autoprise en charge des ménages retournés ainsi que des activités agro-pastorales pour le relèvement communautaire (y compris la réhabilitation du tronçon routier MIRIKI-KANUNE long de **12 km** et reliant l'Est du Territoire de WALIKALE au Sud de celui de LUBERO via MIRIKI par HIMO) en vue du rétablissement de l'économie de l'entité.

Fait à Beni, le 15 mars 2017

Pour AHADI-RD Congo

BALEMBA ZAGABE Etienne

Coordinateur National

